

[PI]²

Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation





Faculté de droit Secrétariat - Formation Université de Neuchâtel Av. du 1°--Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch

Le financement de l'innovation

Jeudi 18 février 2016

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

swissuniversities

Avec la soutien de :









Matinée

Dès 8h30	Accueil des participants	
9h00	Ouverture de la Journée Mme Martine Rahier, professeure et rectrice de l'Université de Neuchâtel M. Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel	
9h15	Silicon Valley v. Swiss Mountain Tops (1). Is there still a chance of being financed in Switzerland? The point of view of the investor M. Harald Nieder, Partner, Redalpine Venture Partners AG	
9h45	Silicon Valley v. Swiss Mountain Tops (2). A-t-on encore une chance d'être financé en Suisse? Le point de vue de l'entrepreneur M. Ruud Riem-Vis, cofondateur et CEO de Kizy Tracking SA	
10h15	Pause-café	
10h45	VCs or not VCs : telle est la question M. José Demetrio, cofondateur et CEO de Geosatis SA	
11h15	Crowdfunding : comment Philippe DuBois & Fils SA s'est-elle financée ? M. Thomas Steinemann, propriétaire et CEO de Philippe DuBois & Fils SA	
11h45	Les risques liés au crowdfunding Mme Biba Homsy, cheffe de la coopération internationale, FINMA	
12h15	Table ronde avec les orateurs de la matinée	
Dès 12h45	5 Buffet-dînatoire et discussions	
Après-midi		
Apres-n	nidi	
Apres-n 14h00	Particularités et enjeux clés de l'investissement en situations spéciales en France	
14h00	Particularités et enjeux clés de l'investissement en situations spéciales en France M. Jérôme Barbier, avocat, Etude BARBIER LEGAL, Le Locle - Paris	
•	Particularités et enjeux clés de l'investissement en situations spéciales en France	
14h00	Particularités et enjeux clés de l'investissement en situations spéciales en France M. Jérôme Barbier, avocat, Etude BARBIER LEGAL, Le Locle - Paris Le rapport entre fondateurs et investisseurs	
14h00 14h30	Particularités et enjeux clés de l'investissement en situations spéciales en France M. Jérôme Barbier, avocat, Etude BARBIER LEGAL, Le Locle - Paris Le rapport entre fondateurs et investisseurs M. Olivier Hari, avocat et professeur, [PI] ² , Université de Neuchâtel Les nouveaux rapports de travail : où Uber et Co. vont-ils nous conduire? M. Aurélien Witzig, avocat et chargé d'enseignement, Universités de	
14h00 14h30 15h00	Particularités et enjeux clés de l'investissement en situations spéciales en France M. Jérôme Barbier, avocat, Etude BARBIER LEGAL, Le Locle - Paris Le rapport entre fondateurs et investisseurs M. Olivier Hari, avocat et professeur, [PI]², Université de Neuchâtel Les nouveaux rapports de travail : où Uber et Co. vont-ils nous conduire ? M. Aurélien Witzig, avocat et chargé d'enseignement, Universités de Neuchâtel et de Genève Droit fiscal : la réforme de l'imposition des entreprises III et la patent box	
14h00 14h30 15h00 15h30	Particularités et enjeux clés de l'investissement en situations spéciales en France M. Jérôme Barbier, avocat, Etude BARBIER LEGAL, Le Locle - Paris Le rapport entre fondateurs et investisseurs M. Olivier Hari, avocat et professeur, [PI]², Université de Neuchâtel Les nouveaux rapports de travail : où Uber et Co. vont-ils nous conduire ? M. Aurélien Witzig, avocat et chargé d'enseignement, Universités de Neuchâtel et de Genève Droit fiscal : la réforme de l'imposition des entreprises III et la patent box M. Thierry Obrist, avocat et professeur, [PI]², Université de Neuchâtel Derniers développements en droit de la propriété intellectuelle Mme Nathalie Tissot, avocate et professeure, directrice [PI]², Université de Neuchâtel	

Objectif

Cette nouvelle édition de la Journée des start-up, des PME et de l'innovation est consacrée à la thématique du financement de l'innovation. Tout au long de la matinée, des entrepreneurs, des investisseurs et le régulateur partageront leurs expériences sur ce sujet crucial. Le crowdfunding, source de financement en plein essor, et le rôle joué par les venture capitalists dans l'innovation, aussi bien en Suisse qu'à l'international, seront abordés lors de cette première partie de journée.

L'après-midi, les start-up et les PME pourront s'informer efficacement sur les nouveautés qui les concernent en droit des sociétés, droit fiscal et propriété intellectuelle. Lors de cette deuxième partie de journée, l'« uberisation » des relations de travail sera également évoquée.

Public cible

Ce séminaire est ouvert indistinctement à tous les acteurs de l'innovation : entrepreneurs, investisseurs, universitaires, chercheurs, avocats, juristes, politiciens ou membres de l'administration.

Finance d'inscription

CHF 300.-

(comprend repas, pauses et documentation)

Prix préférentiel, jusqu'au 14 décembre 2015CHF250.-Stagiaires, assistants et doctorantsCHF100.-Étudiants Bachelor et Master UniNE (inscription obligatoire)Gratuit *

Délai d'inscription

1er février 2016. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 23 janvier 2016. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit-Formation Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel Tel.: 032/718 12 22

E-mail:droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à **droit.formation@unine.ch** ou en remplissant le bulletin d'inscription joint et en le renvoyant à:

Faculté de droit-Formation Av. du 1^{er}-Mars 26 2000 Neuchâtel

^{*} Les étudiants peuvent assister gratuitement à la manifestation, mais doivent prendre en charge leurs pauses et le repas de midi.



[PI]² Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation

Je prendrai part à la **7º Journée des start-up, des PME et de l'innovation** du 18 février 2016 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé à mon adresse courriel :

Nom et prénom :			
Profession:			
Adresse:			
Code postal et localité :			
<u>Tél. professionnel :</u>			
E-mail :			
Je prendrai part :			
☐ au buffet-dînatoire	☐ à l'apéritif de clôture		
Date:	Signature:		